Bordereau attestant l'exactitude des informations - MEAUX - 7701 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 06/08/2024 - 10624 - 2022 B 00129 - 909 139 560 - ABID

REÇU LE
06 AOUT 2024
GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE MEAUX
N° de Répertoire :

ABID

Chicken Spot

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
En date du 24 Juin 2024

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS
Le 31 Décembre 2023

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter le résultat du deuxième exercice d'une durée de 12 mois, soit une perte de 35.245 euros, comme suit :

- Affectation au compte "Report à nouveau"

RESOLUTION D'AFFECTATION

L'Assemblée Générale approuve l'affectation du résultat telle quelle est proposée par la Gérance et décide en conséquence d'affecter une perte de l'exercice, soit 35.245 euros comme suit :

- Affectation au compte "Report à nouveau" pour 35.245 euros.

La collectivité des associés décide de continuer l'activité malgré la perte du capital.

Conformément aux dispositions de l'article 243 du Code Général des Impôts – Les rapports présentés et les propositions de résolutions soumises aux assemblées générales d'associés ou d'actionnaires en vue de l'affectation du résultat de chaque exercice, doivent mentionner le montant des dividendes qui ont été mis en distribution au titre des trois exercices précédents et celui du crédit d'impôt ou de l'avoir fiscal correspondant.

Nous vous indiquons :
Qu'aucune distribution n'est intervenue depuis la création de la société.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Monsieur Bilal TAGHAR
Le Gérant

cerfa

N° 11084*21

Formulaire obligatoire
(art 223 du Code général des impôts)

Formulaire à déposer en double exemplaire

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

N° 2065-SD
2020

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Timbre à date du service

Exercice ouvert le	01/01/2023	et clos le	31/12/2023	Régime simplifié d'imposition	X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:	Adresse du siège social:
ABID	1 PASSAGE PIERRE BROSSOLETTE – 77100 MEAUX
SIRET 9 0 9 1 3 9 5 6 0 0 0 0 1 7	
Adresse du principal établissement:	**Ancienne adresse en cas de changement:**
1 PASSAGE PIERRE BROSSOLETTE – 77100 MEAUX	

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITÉ

Activités exercées	RESTAURATION RAPIDE	Si vous avez changé d'activité, cochez la case	

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Résultat fiscal Bénéfice imposable à 31 % ou 33 1/3 % | Bénéfice imposable à 28% | Déficit 35245

Bénéfice imposable à 15 % | Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %

2. Plus-values

PV à long terme imposables à 15 % | PV à long terme imposables à 19 % | PV exonérées (art. 238 *quindecies*)

Autres PV imposables à 19 % | PV à long terme imposables à 0%

3. Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprise nouvelle, art. 44 *sexies* | Jeunes entreprises innovantes, art. 44 *sexies*-0 A | Pôle de compétitivité, art. 44 *undecies*

Entreprise nouvelle, art. 44 *septies* | Zone franche d'activité, art. 44 *quaterdecies* | Zone de restructuration de la défense, art. 44 *terdecies*

Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 *sexdecies* | Zone franche urbaine – Territoire entrepreneur, art. 44 *octies* A | Autres dispositifs

Zone de développement prioritaire, art. 44 *septdecies*

Société d'investissement immobilier cotée | Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) | Plus-values exonérées relevant du taux de 15%

4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case)

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n °2065-SD)

1. Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n °2258-SD (art. 223 *quinquies* C-I-1 du CGI), cocher la case ci-contre

2. Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée — Nom/Adresse N°

3. Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 *quinquies* C-I-2 du CGI), cocher la case ci-contre

Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe — Nom/Adresse N°

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI	X	NON		Si oui, indication du logiciel utilisé	CIEL

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr

S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr .

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
Tél:	**Tél:**
OGA/OMGA ☐ Viseur conventionné ☐ (Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant:
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné :	Date: 02/05/2024 Lieu: MEAUX
	Qualité et nom du signataire: Bilal TAGHAR - GERANT
N° d'agrément du CGA/OMGA ou viseur conventionné	Signature :

MINISTÈRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065 *bis*-SD

2020

Formulaire obligatoire

(art 223 du Code général des impôts)

ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD

H RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	a		payées par un établissement chargé du service des titres	b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) (2)					c	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					d	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)					e	
					f	
					g	
					h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)					i	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					j	
Montant des revenus répartis (5)					*Total (a à h)*	

I RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS *(si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)*

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI): * SARL, tous les associés; * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et société de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées: à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
				Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements
1	*2*	*3*	*4*	*5*	*6*	*7*	*8*

J DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

RÉMUNÉRATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES À 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)	46366	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

cerfa N° 10956 * 17
Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

① **BILAN SIMPLIFIÉ**

DGFiP N° 2033-A 2015

Désignation de l'entreprise ABID — Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise 1 PASSAGE PIERRE BROSSOLETTE

Numéro SIRET* 9 0 9 1 3 9 5 6 0 0 0 0 1 7

Durée de l'exercice en nombre de mois* 12 — Durée de l'exercice précédent* 14

2e EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

ACTIF

			Brut 1		Amortissements-Provisions 2	Exercice N clos le 31/12/2013 Net 3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial*	010		012	
		Autres*	014		016	
	Immobilisations corporelles*		028	19000	030 8117	10883
	Immobilisations financières* (1)		040		042	
	Total I (5)		044	19000	048 8117	10883
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050		052	
		Marchandises*	060	1371	062	1371
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066	
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068		070	
		Autres* (3)	072	23257	074	23257
	Valeurs mobilières de placement		080		082	
	Disponibilités		084	94	086	94
	Charges constatées d'avance*		092		094	
	Total II		096	24722	098	24722
	Total général (I + II)		110	43722	112 8117	35605

PASSIF

			Exercice N NET 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*	120	5000
	Écarts de réévaluation	124	
	Réserve légale	126	
	Réserves réglementées*	130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132	
	Report à nouveau	134	-34594
	Résultat de l'exercice	136	-35245
	Provisions réglementées	140	
	Total I	142	-64839
Provisions pour risques et charges	Total II	154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164	
	Fournisseurs et comptes rattachés*	166	31988
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169 17800)	172	68456
	Produits constatés d'avance	174	
	Total III	176	100444
	Total général (I + II + III)	180	35605

RENVOIS							
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

N° 2033-A - IMPRIMERIE NATIONALE Février 2015 – 145 762

cerfa N° 10957 * 17 ② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste) DGFiP N° 2033-B 2015

Formulaire obligatoire (article 302 *septies* A-*bis* du Code général des impôts) Désignation de l'entreprise ABID Néant ☑*

Exercice N clos le 31/12/2013

A — RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé au titre de l'IR 018

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	dont export et livraisons intracommunautaires	209	210	250274
	Production vendue biens		215	214	
	Production vendue services*		217	218	
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222	
	Production immobilisée*			224	1994
	Subventions d'exploitation reçues			226	
	Autres produits			230	604
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)			232	252872
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)			234	155625
	Variation de stock (marchandises)*			236	-372
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)			238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*			240	
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : — mobilier : ..... — immobilier : .....)			242	62480
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE*)	243	823	244	1352
	Rémunérations du personnel*			250	46366
	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252	4270
	Dotations aux amortissements*			254	3800
	Dotations aux provisions			256	
	Autres charges — dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*	259		262	16000
	Autres charges — dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260	16000		
	Total des charges d'exploitation (II)			264	289521
	1 — RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I − II)			270	-36649
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)			280	
	Produits exceptionnels (IV)			290	1481
	Charges financières (V)			294	
	Charges exceptionnelles (VI)			300	77
	Impôts sur les bénéfices* (VII)			306	
	2 — BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) — Charges (II + V + VI + VII)			310	-35245

B — RÉSULTAT FISCAL

	Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col. 2	312	314	35245
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*	316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	318		
	Provisions non déductibles*	322		
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)	324		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés 247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* 248	330	
Déductions	Entreprise nouvelles (44. *sexies*) 986	Zone franche urbaine (44. *octies* et *octies* A) 987	Zones restructuration de la défense (44. *terdecies*)	127	342
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. *septies*) 981	Jeune entreprise innovante (44. *sexies* A) 989	Zone de revitalisation rurale (44. *quindecies*)	138	
	Divers* dont ZFA (44. *quaterdecies*) 345	Investissements outre-mer 344	Créance due au report en arrière du déficit	346	350
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS	Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2	352	354	35245
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière* (Entreprises I.S. seulement)	356			
	Déficits antérieurs reportables :* ..... dont imputés sur le résultat :			360	
	RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	370	372	35245	

Primes et cotisations complémentaires facultatives 381 | Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant* : 380 | n° du centre de gestion agréé : 388

Montant de la T.V.A. collectée 374 : 25027 | Effectif moyen du personnel* : 376 : 4 | dont apprentis : | handicapés : | Effectif affecté à l'activité artisanale 861

Montant de la T.V.A. déductible sur biens et services (sauf immobilisations) : 378 : 20094 | Montant des prélèvements personnels de marchandises* : 399

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

2e EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

N° 2033-B - IMPRIMERIE NATIONALE Février 2015 - 145 763

cerfa N° 10958 * 17 ③

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFiP N° 2033-C 2015

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : ABID

Néant ☐*

I IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISÉ		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	1 PASSAGE P	402		404	90913956000017	406	12	14
	Autres	410	31122023	412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430	19000	432	8117	434	10883	436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	19000	442		444		446	19000	8117
	Installations générales agencements divers	450	10883	452		454		456		
	Matériel de transport	460		462	1371	464		466	1371	
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476		
Immobilisations financières		480		482		484	23257	486		23257
TOTAL		490	19000	492		494		496	19000	

II AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Immobilisations incorporelles		500	94	502		504	94	506	
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520	24722	522		524	24722	526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	4317	532	3800	534	35605	536	8117
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542	17800	544	5000	546	
	Matériel de transport	550		552		554		556	
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566	
TOTAL		570	4317	572	3800	574	-35245	576	8117

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 16 % pour les entreprises à l'IR)
(Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5
			-64839		
	6	7	8	9	10

Immobilisation	Valeur d'actif * ①	Amortissements * ②	Valeur résiduelle ③	Prix de cession * ④	Plus ou moins-values Court terme * ⑤	Long terme 19 % ⑥	Long terme 15 % ou 16 % ⑦	Long terme 0 % ⑧
1	31988		68456				100444	
2	35605							
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594	595
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 *terdecies*).							591	
TOTAL					596	585	597	599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 *bis* JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

2e EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

N° 2033-C - IMPRIMERIE NATIONALE Février 2015 - 145 764

④ **RELEVÉ DES PROVISIONS – AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES – DÉFICITS**

DGFiP N° 2033-D-SD **2023**

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise ABID

Néant ☐*

I RELEVÉ DES PROVISIONS – AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS			Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées *	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur comptes clients	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
	TOTAL	680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres Immobilisations Incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Installations techniques, matériel et outillage	730		735	
Inst. générales, agencements et aménagements divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD	780	

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	34594			
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis		Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	982 ter	
Déficits imputés	983				
Déficits reportables	984	34594			
Déficits de l'exercice	860	35245			
Total des déficits restant à reporter	870	69839			

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du II de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)	325		381
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327		
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *	dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326		380
N° du centre de gestion agréé				388
Montant de la TVA collectée				374 25027
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)				378 20094
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant				399
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 *bis* du CGI pour l'entreprise donatrice				398
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 *octies* du CGI				397

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau n° 2033-D-SD déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

cerfa N° 11483 * 16

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

5

DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE PRODUITE AU COURS DE L'EXERCICE

DGFiP N° 2033-E 2015

2e EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise : ABID — Néant ☐*

Exercice ouvert le : 01/01/2023 et clos le : 31/12/2023 Durée en nombre de mois 12

I - Production de l'entreprise

Ventes de marchandises	108	250274
Production vendue - Biens	109	
Production vendue - Services	141	
Production stockée	111	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	1994
Subventions d'exploitation reçues et abandons de créances à caractère commercial	113	
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115	604
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL 1	144	252872

II - Consommation de biens et services en provenance de tiers

Achats de marchandises (droits de douane compris)	121	155625
Variation de stocks (marchandises)	122	-372
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	123	
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)	145	
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	125	62480
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148	
Abandons de créances à caractère commercial	149	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	150	
Taxes sur le C.A. autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.	133	
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
TOTAL 2	152	217733

III - Valeur ajoutée produite

Calcul de la valeur ajoutée TOTAL 1 - TOTAL 2	137	35139

IV - Contribution sur la Valeur ajoutée des Entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur le 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur le 1329)	117	35139

Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono établissement au sens de la CVAE (cf notice de la déclaration n° 1330-CVAE, alors compléter le cadre ci-dessous. Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE.

MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	020	✔
Chiffre d'affaires de référence CVAE	022	250274

Période de référence	024	0	1	/	0	1	/	2	0	2	3	160	3	1	/	1	2	/	2	0	2	3
Date de cessation												186			/			/				

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 146, 148 et 133 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisées déclarée ligne 142, portées en lige 128.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 146, 148 et 133 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143 et portées en ligne 128.

N° 2033-E - IMPRIMERIE NATIONALE Février 2015 – 145 766

cerfa N° 11622 * 15 — Formulaire obligatoire (art. 38 de l'annexe III au C.G.I.)

(6)

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFiP N° 2033-F 2015

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1/2 (1) Néant •

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

EXERCICE CLOS LE 31/12/2023 — N° SIRET 90913956000017

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ABID

ADRESSE (voie) 1 PASSAGE PIERRE BROSSOLETTE

CODE POSTAL 77100 — VILLE MEAUX

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901	250274	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	3	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	500

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique — Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) — % de détention — Nb de parts ou actions: 1994

Adresse : N° — Voie

Code Postal — Commune: 604 — Pays

Forme juridique: 252872 — Dénomination

N° SIREN (si société établie en France): 155625 — % de détention — Nb de parts ou actions: -372

Adresse : N° — Voie

Code Postal — Commune — Pays

Forme juridique: 62480 — Dénomination

N° SIREN (si société établie en France): 1352 — % de détention — Nb de parts ou actions: 46366

Adresse : N° — Voie: 4270

Code Postal — Commune: 3800 — Pays

Forme juridique — Dénomination

N° SIREN (si société établie en France): 16000 — % de détention — Nb de parts ou actions: 289521

Adresse : N° — Voie: -36649

Code Postal — Commune — Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2): M. — Nom patronymique: TAGHAR — Prénom(s): BILAL

Nom marital — % de détention: 30,00 — Nb de parts ou actions: 150

Naissance : Date: 25/01/1995 — N° Département: 99 — Commune: Chawney Loghar — Pays: AFGHANISTAN

Adresse : N°: 78 — Voie: RUE DECRES - VDP DOM 03833 - ZE02438

Code Postal: 75018 — Commune: PARIS — Pays: FRANCE

Titre (2): M. — Nom patronymique: SULAIMANKHEIL — Prénom(s): HAMID HASSAN

Nom marital — % de détention: 35,00 — Nb de parts ou actions: 175

Naissance : Date: 07/08/1991 — N° Département: 99 — Commune: SAYA SANG — Pays: AFGHANISTAN

Adresse : N°: 35 — Voie: AVENUE DE LA RENAISSANCE

Code Postal: 95190 — Commune: GOUSSAINVILLE — Pays: FRANCE

N° 2033-F - IMPRIMERIE NATIONALE - Février 2015 - 145 767

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

• Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

cerfa N° 11622 * 15 — Formulaire obligatoire (art. 38 de l'annexe III au C.G.I.)

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFiP N° 2033-F 2015

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

2/2 (1) Néant ☐*

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

EXERCICE CLOS LE 31/12/2023 — N° SIRET 90913956000017

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ABID

ADRESSE (voie) 1 PASSAGE PIERRE BROSSOLETTE

CODE POSTAL 77100 — VILLE MEAUX

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901	250274	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	3	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	500

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique — Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) — % de détention — Nb de parts ou actions: 1994

Adresse : N° — Voie

Code Postal — Commune: 604 — Pays

Forme juridique: 252872 — Dénomination

N° SIREN (si société établie en France): 155625 — % de détention — Nb de parts ou actions: -372

Adresse : N° — Voie

Code Postal — Commune — Pays

Forme juridique: 62480 — Dénomination

N° SIREN (si société établie en France): 1352 — % de détention — Nb de parts ou actions: 46366

Adresse : N° — Voie: 4270

Code Postal — Commune: 3800 — Pays

Forme juridique — Dénomination

N° SIREN (si société établie en France): 16000 — % de détention — Nb de parts ou actions: 289521

Adresse : N° — Voie: -36649

Code Postal — Commune — Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2): M. — Nom patronymique: AHMADZAI — Prénom(s): DIDAR

Nom marital — % de détention: 35,00 — Nb de parts ou actions: 175

Naissance : Date: 01/01/1990 — N° Département: 99 — Commune: LOGHAR — Pays: AFGHANISTAN

Adresse : N°: 4 — Voie: RUE PAUL LAFARGUE

Code Postal: 93380 — Commune: PIERREFITTE SUR SEINE — Pays: FRANCE

Titre (2) — Nom patronymique — Prénom(s)

Nom marital — % de détention — Nb de parts ou actions

Naissance : Date — N° Département: 35245 — Commune — Pays

Adresse : N° — Voie: 35245

Code Postal — Commune — Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

N° 2033-F – IMPRIMERIE NATIONALE – Février 2015 – 145 767

cerfa N° 11623 * 15 (7)

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFiP N° 2033-G 2015

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1/1 (1) Néant ☑•

EXERCICE CLOS LE 31/12/2023 N° SIRET 909139560000017

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ABID

ADRESSE (voie) 1 PASSAGE PIERRE BROSSOLETTE

CODE POSTAL 77100 VILLE MEAUX

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE 905

Forme juridique — Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) — % de détention
Adresse : N° — Voie
Code Postal — Commune — Pays

Forme juridique — Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) — % de détention
Adresse : N° — Voie
Code Postal — Commune — Pays

Forme juridique — Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) — % de détention
Adresse : N° — Voie
Code Postal — Commune — Pays

Forme juridique — Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) — % de détention
Adresse : N° — Voie
Code Postal — Commune — Pays

Forme juridique — Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) — % de détention
Adresse : N° — Voie
Code Postal — Commune — Pays

Forme juridique — Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) — % de détention
Adresse : N° — Voie
Code Postal — Commune — Pays

Forme juridique — Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) — % de détention
Adresse : N° — Voie
Code Postal — Commune — Pays

Forme juridique — Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) — % de détention
Adresse : N° — Voie
Code Postal — Commune — Pays

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

N° 2033-G – IMPRIMERIE NATIONALE Février 2015 – 145 768

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

• Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT.